

Pale tombée à St Agnant de Versillat

Le 03 décembre 2021, une rafale de vent d'hiver a fait tomber... une pale d'éolienne, à côté de St Agnant de Versillat, dans la prairie.

Les autorités seraient bien avisées d'enlever les machines qui sont près des lieux de vie, de passage, fréquentées par le bétail ou sur des terres de culture.

Nous répétons la nécessité de l'application d'un moratoire et le démantèlement sur tout le territoire et dans les mers ou océans.

Cette technologie est une atteinte à la sécurité des personnes et l'environnement.







Images gracieusement fournies, avec son autorisation, par l'auteur de cette publication internet : <https://www.facebook.com/photo/?fbid=10219953179767145&set=pcb.10219953182647217>